



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 012-03

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 2 octobre 2019, le Règlement numéro 012-03, intitulé « *Règlement numéro 012-03 amendant le Règlement numéro 012 relatif au stationnement pour modifier les heures d'interdiction de stationnement sur la rue St-Joseph et limiter le temps de stationnement dans les stationnements publics en période hivernale.* »

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 octobre 2019

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE